

INSERTION LEGALE

Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et Associés, Avocats à la Cour de VERSAILLES, ladite ville 7 rue Jean Mermoz à VERSAILLES (Yvelines) 01.39.24.88.46

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT :

A CHATOU (78)
16 rue des Paniers Gonds
Une maison d'habitation.
Les lieux sont occupés.

Au plus offrant

Et au dernier enchérisseur

La vente aura lieu le mercredi 17 juin 2026, à 9h30 au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (Yvelines), Palais de Justice, 5 place André Mignot.

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DE :

LE TRESOR PUBLIC agissant par Madame La Comptable du POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DES YVELINES, dont les bureaux sont situés 12 rue de l'Ecole des Postes à VERSAILLES (78000)

CRÉANCIER REQUÉRANT

Ayant pour avocat Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et ASSOCIES Avocat du Barreau de VERSAILLES (Yvelines), demeurant dite ville 7, rue Jean Mermoz, laquelle est constituée et au cabinet de laquelle domicile est élu.

Des biens sis à :

A CHATOU (Yvelines)
16 rue des Paniers Gonds
Dans un ensemble immobilier cadastré section AN n°124 pour 7 a 25 ca,
Le lot de copropriété n°200 consistant, en une maison d'habitation de 115,91 m² avec jardin comprenant :
- au rez-de-chaussée : entrée et couloir, pièce principale et cuisine, salon, un débarras, salle de douche/WC, une chambre, une deuxième chambre / dressing, un WC, une troisième chambre, une quatrième chambre, une salle de bains, jardin et terrasse
Et les 453/1.000èmes des parties communes générales

MISE A PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente, les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée à la somme de :

153.000 € (cent cinquante trois mille euros)

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et /ou au Cabinet de Maître Pascale REGRETTIER, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 7 rue Jean Mermoz: tél : 01.39.24.88.46

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Une consignation préalable est obligatoire : 15.300 €.

Les visites sont organisées et auront lieu sur place le 11 juin 2026

De 9h00 à 11h00

De 11h30 à 13h30

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 30 avril 2026 par l'avocat poursuivant soussigné :

Maître Pascale REGRETTIER, Avocat poursuivant